République **Française** Département de La Loire



COMMUNES:

Bellegarde-en-Forez

(Eau et Assainissement)

Cuzieu

(Eau et Assainissement)

Marclopt

(Eau)

Montrond-les-Bains

(Eau et Assainissement)

Rivas

(Eau)

St André-le-Puy

(Eau et Assainissement)

St Laurent-la-Conche

N°23-11-01

Objet de la délibération :

COMMUNE DE SAINT LAURENT LA CONCHE - RUE DE LA THORANCHE

APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-244200861-20231127-BS231101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023 Affichage: 08/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération du Bureau Syndical

Séance ordinaire du 27 novembre 2023

Monsieur le Président certifie.

- 1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Bureau Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présenté aucune observation.
- 2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants
- 3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 7 sur lesquels il y avait 6 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes		
JAY Christophe	Saint Laurent la Conche		
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez		
LICTEVOUT François-Xavier	Rivas		
OULION Emmanuel	Marclopt		
PERCET Serge	Montrond les Bains		
RASCLE Jean-François	Cuzieu		
KASCLE Jean-François	Cuzieu		

Absent(e) excusé(e)

ACHARD Jean

Secrétaire élu (e) pour la session

PERCET Serge

DELIBERATION NOTIFIEE A:

- ☐ Sous-Préfecture
- ☐ Trésorerie de Feurs
- ☐ Bureau d'étude REALITES
- ☐ Commune de Saint Laurent la Conche
- ☐ Département de la Loire
- ☐ Agence de l'Eau Loire Bretagne

<u>OBJET</u>: COMMUNE DE SAINT LAURENT LA CONCHE – RUE DE LA THORANCHE- APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Monsieur le Président rappelle l'avant-projet des travaux de restructuration des réseaux humides, Rue de la Thoranche sur la commune de Saint Laurent la Conche approuvé lors du bureau syndical du 9 janvier 2023.

Les objectifs principaux de ces travaux consistent au :

- Renouvellement de réseaux d'eaux usées et au renouvellement / création du réseau d'eaux pluviales
- Renouvellement /création du réseau d'adduction d'eau potable
- Renouvellement /création de branchements EU EP et AEP.

D'un point de vue financier, le récapitulatif estimatif des travaux en € HT est le suivant :

 TRANCHE FERME
 1 061 786.00 €

 Eau Potable (SIVAP):
 314 960.00 €

 Eaux Usées (Mairie):
 594 244.00 €

 Eaux pluviales (Mairie):
 152 582.00 €

 TRANCHE OPTIONNELLE
 101 265.00 €

 Eau potable (SIVAP):
 101 265.00 €

Total travaux :

1 163 051.00 €, soit 416 225.00 € partie SIVAP et 746 826.00 €(partie

Mairie)

Le bilan financier estimatif global de l'opération est le suivant :

RECAPITULATIF DES DEPENSES HT	AEP Tranche ferme	AEP Tranche optionnelle	EU	EP	Total SIVAP	Total Mairie
Travaux Tranche ferme	314 960 €	101 265 €	594 244 €	152 582 €	416 225 €	746 826 €
Maîtrise d'œuvre	13 858 €	4 456 €	26 147 €	6714€	18 314 €	32 861 €
AMO Levé topo	75€		180€	45€	75€	225€
AMO diag amiante HAP	125€		300€	75€	125€	375€
AMO Contrôles de réception	125€		300€	75€	125€	375€
Visites riverains			6 000 €			6 000 €
Porter à connaissance Suppression DO			1 500 €			1 500 €
Dossier 3150 Passage de la Toranche		500€			500€	
Diagnostic Amiante / HAP	1 796 €		4311€	1 078 €	1 796 €	5 389 €
Levé topographique A2 TOPO	606€		1 455€	364€	606€	1819€
Inspection télévisée EU - EP			4 350 €	4 350 €		8 700 €
Tests fumée			1 156€			1 156€
Contrôles de réception (Estimation)	500 €		6 000 €	2 500 €	500€	8 500 €
TOTAL HT	332 045 €	106 221 €	645 943 €	167 783 €	438 266 €	813 726 €
					1 251 992 €	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Affichage: 08/12/2023, Les élus doivent délibérer sur ce Dossier de Consultation des Entreprises.



Ouï et délibéré, les membres du Bureau Syndical, à l'unanimité :

- Approuvent le Dossier de Consultation des Entreprises, tel qu'annexé, et le montant estimatif des travaux et des frais tels que présentés ci-dessus,
- Précisent que la Tranche Optionnelle n°1 sera réalisée seulement si les finances du SIVAP le permettent,
- W Disent que des crédits sont prévus aux budgets Eau et Assainissement 2023,
- Chargent M. le Président à lancer la consultation, dans le cadre de la procédure « MAPA », article L2120-1 et les suivants du code de la commande publique,
- Sollicitent les aides du Département de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- * Autorisent M. le Président à signer le marché à intervenir ainsi que tout document s'y référent,

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fait à Montrond les Bains, le 28 novembre 2023 Le Président,

Jacques LAFFONT.

SIVAP Gau et Assainissement

Syndicat intercommunal Val d'Anzieux Plancieux - Montrond les Bains - Le secrétaire de séance Serge PERCET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20231127-BS231101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023 Affichage : 08/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

